Cette région se divise en deux sections très distinctes: la section septentrionale et la section des bosquets de peupliers. La section septentrionale s'étend entre les forêts ayant une valeur commerciale, au sud, et la toundra arctique, au nord. L'épinette blanche et l'épinette noire, le tamarac et le bouleau blanc, dont la pousse est rabougrie, en sont les essences caractéristiques. La section des bosquets de peupliers, zone de transition entre la région forestière proprement dite, au nord, et les prairies sans arbres, au sud, contient surtout des peupliers faux-trembles. On y rencontre, toutefois, des chênes à gros fruits, des ormes blancs et des frênes verts dans certains endroits.

Région des Grands lacs et du Saint-Laurent.—Cette région s'étend au sud des forêts boréales dans la partie est du Canada, depuis le bassin hydrographique des Grands lacs et de la vallée du Saint-Laurent jusqu'au sud-est du Manitoba. Quelques-uns des premiers centres de colonisation se trouvent dans cette région et, à bien des endroits, la forêt a été considérablement décimée; on n'y trouve maintenant que des lots à bois. La région se caractérise surtout par le pin blanc, le bouleau jaune et l'érable à sucre. On y trouve aussi un grand nombre d'essences, comme le pin résineux, le pin gris, l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin baumier, le cèdre, la pruche, le bouleau blanc, d'autres essences d'érable et l'orme.

Région acadienne.—Cette région englobe l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et tout le Nouveau-Brunswick, sauf l'angle nord-ouest. L'épinette rouge y est le conifère prédominant, généralement mêlé de sapin baumier, d'épinette blanche, d'épinette noire, de pruche, de bouleau jaune, d'érable à sucre et de bouleau blanc.

Région décidue.—Cette région consiste, au Canada, en une petite intrusion septentrionale de la forêt tempérée du même genre qui se trouve aux États-Unis. Elle occupe la péninsule Sarnia-Niagara, dans le sud d'Ontario. Ses essences caractéristiques sont le hêtre et l'érable à sucre, mêlés de tilleul d'Amérique, d'érable rouge et de plusieurs variétés de chêne. Plusieurs essences à grandes feuilles, comme le carya, le noyer noir d'Amérique, le tulipier, le magnolier à feuilles acuminées, le mûrier, le sycomore, le sassafras et nombre d'autres espèces ont dans cette région leur limite septentrionale.

Région sub-alpine.—Il s'agit d'une forêt se composant essentiellement de conifères qui occupe les versants supérieurs des Cordillères, à l'est de la chaîne côtière, et s'étendant entre la toundra alpine et la région montane. En général, cette forêt occupe des étendues hautes de 3,500 à 6,000 pieds. Les essences principales sont l'épinette d'Engelmann, le sapin concolore, le pin de Murray et le peuplier faux-tremble.

Région colombienne.—Les forêts de la région, appelée souvent zone humide de l'intérieur de la Colombie-Britannique, se composent de futaies qui croissent dans les vallées du Columbia et du Fraser, à des altitudes variant de 2,500 à 4,000 pieds. Ces forêts ressemblent quelque peu à celles de la région côtière. Les essences principales sont l'épinette d'Engelmann, le thuya géant, la pruche de l'Ouest et le sapin de Douglas. On y trouve aussi le sapin grandissime, le pin argenté et le mélèze occidental. Le peuplier de l'Ouest croît dans les riches sols alluvionnaires.

Région montane.—La région fait partie de la zone intérieure, dite sèche, de la Colombie-Britannique et se situe généralement à des élévations que domine la région colombienne. Elle occupe un vaste ensemble de plateaux, de vallées et de chaînes